

Optimiser en MG la démarche diagnostique des déficits neurologiques et des céphalées d'installation brutale


MÉDECINS

Docteures Anne Léger, et Marion Yger • Service des Urgences Cérébro-vasculaires • Hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris

Contenu

Environ 12 % des consultations en médecine générale sont liées aux céphalées.

Pour ce qui est des déficits neurologiques, ce sont les AVC qui en constituent la première cause (130000 AVC en France chaque année), il s'agit d'une urgence diagnostique et thérapeutique majeure, 3^e cause de mortalité et première cause de handicap acquis, un quart de ces AVC sont précédés d'AIT.

Illustré de nombreux cas cliniques, ce DPC outille concrètement les MG pour reconnaître les symptômes précurseurs et identifier les signes de gravité; il permet également d'initier rapidement une prise en charge adaptée et d'orienter les patients dans un parcours de soins efficace, en évitant des examens complémentaires à la fois inutiles et très coûteux.

Orientation prioritaire visée

99. Démarche diagnostique.



Choisissez bien votre ODPC

Le programme DPC n° 93482425014 « Optimiser en MG la démarche diagnostique des déficits neurologiques et des céphalées d'installation brutale » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2026.



Public visé

Ce DPC concerne tout particulièrement les Médecins Généralistes libéraux et/ ou salariés.



Inscription à retourner

Département de FMC-Sorbonne Université
Boîte courrier 1520
4 place Jussieu - 75252 Paris Cedex 05

Contact

Jean-Paul Rerzki: 0144275058
jean-paul.rerzki@sorbonne-universite.fr
Malika Achili: 0144276981
malika.achili@sorbonne-universite.fr

**Programme DPC
n° 93482425014**



1 jour en présentiel



2026

vendredi 19 juin 2026
de 9h00 à 17h30



Lieu de la formation

Faculté de Santé de Sorbonne université
Site Saint-Antoine



Financement

- Pour les MG libéraux et/ou salariés d'un centre de santé conventionné, ce DPC est indemnisé par l'ANDPC.
- Pour les MG salariés, possibilité de prise en charge par l'ANFH, nous consulter.

Nom: Nom de naissance: Prénom: Date de naissance:

Adresse professionnelle:

CP: Ville:

Tél. prof: Portable: E-mail:

N° RPPS: N° ADELI: Spécialité:

Statut: + de 50 % d'activité libérale salarié/hospitalier mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral:

- Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et
- Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 93482425014
(Optimiser en MG la démarche diagnostique des déficits neurologiques et des céphalées d'installation brutale)